



## La retraite par point un système injuste

Pas besoin d'être un spécialiste retraite ou un grand mathématicien pour comprendre qu'en ne touchant pas à l'âge de référence et en augmentant la durée de cotisation, nous allons devoir travailler de plus en plus tard.

En prenant l'ensemble de la carrière dans le calcul des retraites (*au lieu des 25 meilleures années*) le montant des pensions va baisser.

D'autres solutions sont possibles. La CGT a fait des propositions pour permettre une solidarité intergénérationnelle pérenne. Mais le gouvernement refuse de nous entendre.



Sabine  
Née en 1961  
Employée dans un cabinet d'avocats  
Système actuel



Commence à 22 ans



Carrière continue (*ni chômage, ni temps partiel*)

➔ Retraite à 64 ans

Sa pension représente **73%** de son dernier salaire.



Sa fille Capucine  
Née en 1990  
Employée dans le même cabinet  
Système Macron



Commence à 22 ans



Carrière continue (*ni chômage, ni temps partiel*)

➔ Retraite à 64 ans

Sa pension représente **56%** de son dernier salaire.

## Pour construire un avenir pour toutes et tous

### Le 16 septembre

## Faisons entendre nos voix !

### *RDV à 13h Place de l'Opéra*

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « *Avocats* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes